

1^o FONDATION ALDRINGEN.

Le capital primitif de la fondation Aldringen était de 3000 flor. du Rhin, faisant fr. 6469. 67.

Avant la suppression des dîmes, cette fondation fournissait la dotation de deux bourses d'études de 50 écus de Navarre l'une, faisant fr. 230. 45.

Après elle n'a plus fourni qu'une seule bourse de fr. 323. 20.

Il y a en ce moment trois bourses de cette fondation, chacune de fr. 280.

Acte de fondation.

Par devant Me François Cuno, notaire royal, résidant en la ville de Luxembourg, chef-lieu du Grand-Duché du même nom, patentié pour l'année passée, les patentes de l'année courante n'étant pas encore délivrées en ce moment, et en présence des témoins ci-après dénommés,

Est comparu Monsieur Henri-Dominique de Neunheuser, curé et pro-vicaire à Luxembourg, président de la commission de l'Athénée en cette ville;

Lequel nous a présentement déposé, pour rester annexé à nos minutes, et afin de pouvoir par nous et nos successeurs, en être délivré aux parties intéressées les expéditions et renseignements nécessaires;

Les titres ci-après détaillés relatifs aux fondations des bourses ci-après, savoir:

1^o Un extrait authentique sur la première page d'une feuille de papier in-folio, tiré par le notaire F. Pierret, de Luxembourg, le 4 juin 1720, hors des registres des RR. PP. Jésuites en cette ville, relatifs au legs de 2000 écus ou 3000 florins du Rhin, fait par M. Jean-Marc, comte d'Aldringen, évêque et prince de Ségovie, au séminaire de Luxembourg; par Testament du 17 janvier 1660; commençant ledit Extrait par les mots: *Extractum ex uno Registro concernente seminarium RR. PP. Societatis Jesu civitatis Luxemburgi, circa finem* et finissant par: *par moi Notaire soussigné à Luxembourg le 4 juin 1720.* Signé F. Pierret, not., 1720, avec paraphe.

Suit la copie littérale dudit Extrait :

Extractum ex uno registro concernente Seminarium RR. PP. Societatis Jesu civitatis Luxemburgi, circa finem.

Illustrissimus et Reverendissimus Episcopus et Princeps Segaviensis Jo. Marcus, Comes ab Altringen frater Illustrissimi comitis Joannis ab Altringen Generalis Imperatoris et Reverendissimi Suffraganei Argentiney Pauli ab Altringen, testamento suo legavit sem^o Luxemburgensi duo millia Imperialium, ita tamen præ aliis hac fundatione fruuntur consanguinei et amici; termini sunt: Blutöverwanten und befreundten. Numerum non determinavit, adeoque si duo alantur, censendum est voluntati fundatoris esse ample satisfactum, quia vtique aliquid voluit superesse ad augmentum seminarii.

Paulo inferius.

Textus testamenti totus est hic: Vor das sem^{um} Institutum aut instituendum zu Lußemburg verordne ich drey Tausend Gulden rein.: doch daß diese fundation genießen sollen vor andren die der orte habende Blutöverwanten und befreundte.

Pour extrait comme dessus tiré par moi Notaire soussigné à Luxembourg le 4 juin 1720, F. Pierret Not. 1720 avec paraphie.

Dont acte lu à Monsieur le Comparant, lequel a signé.

Fait et passé à Luxembourg, le 20 mars 1823, en présence des sieurs Materne Bernard, et Jean-Baptiste Faulbecker, tous deux vicaires de la paroisse de Saint-Pierre, témoins requis et domiciliés de cette ville, lesquels ont signé avec nous Notaire, la minute des présentes qui fut enregistrée à Luxembourg, le 20 mars 1823.

Pour Extrait authentique, collationné et conforme à l'extrait déposé au Protocole du notaire Royal soussigné.

F. CUNO. n^{re}.

Arrêté du 27 octobre 1825, portant rétablissement de la fondation Aldringen.

Le Ministre de l'Intérieur;

Vu:

1^o L'arrêté Royal du 26 décembre 1818, par lequel Sa Majesté ordonne le rétablissement des fondations de bourses et attribue au Chef du Département de l'Instruction publique le droit de le prononcer;

2^o Un extrait du testament en date du 17 janvier 1660, par lequel Jean-Marc, Comte d'Aldringen, Evêque et Prince

de *Ségovie*, a fait un legs de *deux mille écus* pour l'érection d'une fondation pour les études au Séminaire de Luxembourg, de préférence en faveur de ses parents;

3° Un état de revenus de cette fondation actuellement perçus par le bureau d'administration de l'Athénée de Luxembourg;

4° Les rapports de la Députation des États du Grand-Duché de Luxembourg;

5° Les rapports de la Commission pour les fondations d'instruction publique;

A résolu :

Art. 1. La fondation pour les études faite par le Comte Aldringen est rétablie.

Art. 2. Les études seront faites dans des établissements d'instruction publique du Royaume, reconnus par le Gouvernement.

Art. 3. Seront Administrateurs-Collateurs de cette fondation, MM. les Bourgmestre et plus ancien Echevin en rang de Luxembourg.

Ils nommeront un Receveur de la fondation, qui leur rendra annuellement compte de sa gestion.

Les fonctions de Proviseurs sont confiées à MM. les Président et plus ancien juge en rang au tribunal civil de première instance à *Luxembourg*. *)

Art. 4. Trois expéditions du présent arrêté seront adressées avec l'acte de la fondation et l'état des revenus perçus par le Bureau d'administration de l'Athénée, à M. le Gouverneur du Grand-Duché, pour être transcrits au Greffe des États Provinciaux; conformément à l'art. 9 de l'arrêté Royal du 26 décembre 1818; et être ensuite transmis:

Une expédition, l'acte de l'état des revenus de la fondation aux Administrateurs-collateurs,

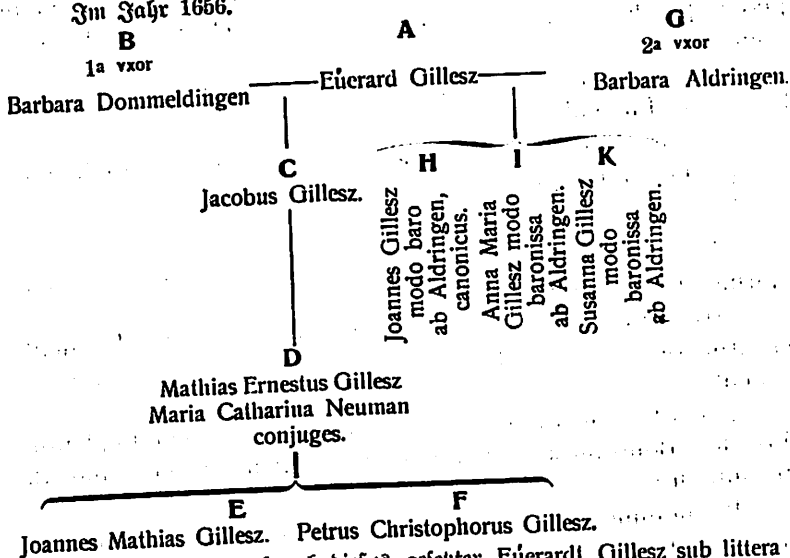
Une expédition et copie de ces pièces aux proviseurs, et Une expédition au bureau d'Administration de l'Athénée, avec invitation de remettre avec les comptes, auxdits Administrateurs-collateurs, les titres, documents, papier et argent qu'il possède, appartenant à ladite fondation.

*) Voir les arrêtés des 22 février 1833 et 16 décembre 1836 et les arrêtés r. g. d. des 1er janvier 1873 et 28 février 1883.

Descendance de Barbe Aldringen, femme Gillesz, sœur du fondateur, etc.

Extract außser einer vor Herren Richter Schessen vündt magistrat dieser
statt Luxemburg vffgerichter vündt probirter Genealogie.

Im Jahr 1666.



Es ist der zu anfangh dieses gesehter Euerardt Gillesz sub littera A zeitnehmens gewesener Kauffmann vündt Controlleur der Koniglicher fortificationen alsie In seiner Erster Ehe verheuratet gewesen mitt der sub. Ira B. stehender Barbara Dommeldingen, mitt Dero Er Ehelich Erzeugt Jacobus Gillesz sub C zeitnehmens burger vündt Kauffmann dieser statt welcher mit Barbara Bastendorff seiner Ehelichen hauffsr. erzeugt vündt anderen Kindern (vorgarn Jungh verstorben) den obgentr. Erscheinenden matheß Ernest Gillesz sub Ira D. Derselb forther mitt Maria Catharina Neuman Ehelich erzeugt einen Sohn sub E namens Joannes Mathias Gillesz wie auch einen anderen sub F namens Petrus Christophorus Gillesz welche beide Söhne anwoch In leben, was nugh die Collateral verwandschaft berührter Erscheinenden matheß Ernesten Gillesz betrifft, Ist zuwissen daß bemelter zur anfangh der Genealogie gesehter Euerardt Gillesz sub Ira. A nach absterben gestr. Barbara Dommeldingen zur zweitter Ehe gegriffen mitt der zur linden handt sub Ira. G stehender Barbara Aldringen, welche weylant herrn Johan Graffen von Aldringen gewesen General veldtmarschalk lt. herrn graffen Johan Paul von Aldringen weyßschossen zu strassburgß Bischoffen zu Trüppolt lt. Jhro fürstlichen gnaben herrn Johan margen von Aldringen Bischoffe zu leggauw zc. vündt fr. Anna nughmehr auch freyin von Aldringen, so mit H. obristen freyherrn de Clary der zeit vermählet, rechte Ehe vündt selblich Schwester gewesen, auß welcher Barbara Aldringen, mehr gentr. Euerard Gillesz Ehelich Erzeugt den sub H herrn Johann Gillesz, Jhro freyherr von Aldringen Canonicum zu neuwehler strassburger Bistumbß zc. lt. d sub I Anna Maria Gillesz, jhro freyin von Aldringen so hieeboren H. obriste freyherrn von Brisigell zur Ehe gehabt zc. lt. noch eine andere Tochter sub K Susanna Gillesz freyin von Aldringen, so mit herrn obristleut. Stoves freyherrn von Rauniß verEheliget, vündt haben wir Richter Schessen vündt

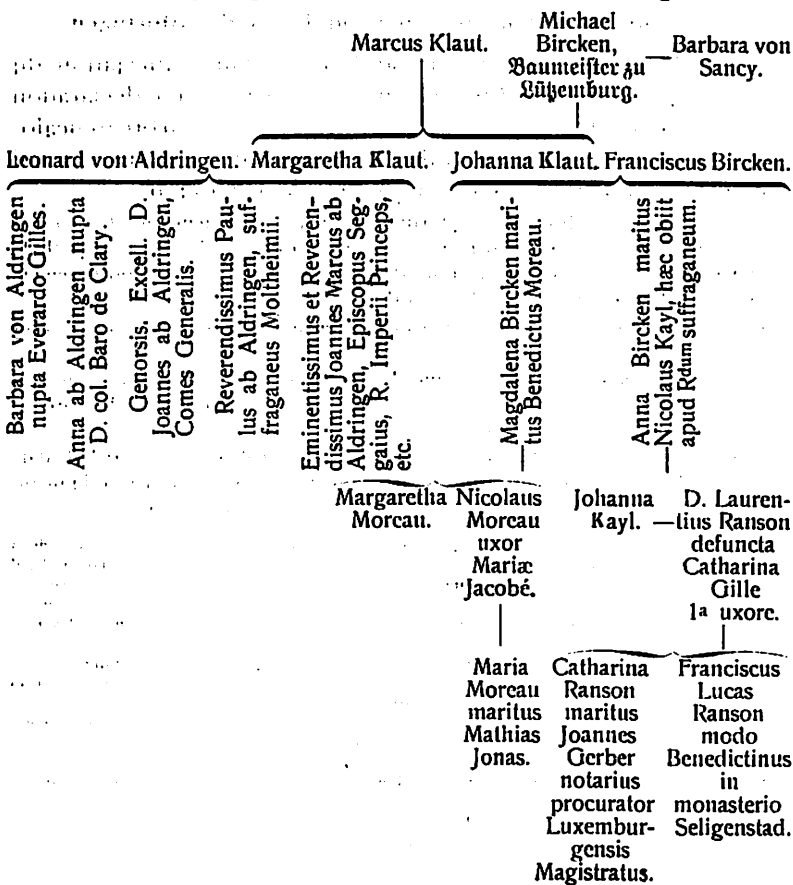
Magistrat obgit Ihme matheffen Ernesten Gillesz zu mehrer sein vndt der seinigen befürderung vff sein vnderthanigh-leychiges ansuchen, vndt pitten dießen gegenwertigen beglaubigen act, vndt vchein hierüber vnuweyerlich mitttheffen sollen, vndt wollen, deßen zu vrlundt alles obstehendes vnder vnserer statt secret Insiegel der gründlichen wahrheit zu steuer bestattigen bevestigen vndt bekräftigen wie auch benebenß durch vnßeren geschwornen stattschreyberen abghenändig vndererschreyben laßen. so Geschehen vndt geben binnent obgnr. vnser hauptstatt Luxemburgh vff Jahr tagh vndt monat obstehet ware also vndereschrieben J. simoni.

Vndt weillen das original vff perchement geschrieben, vndt aufgefertiget, als ist der obgemelt secretz Insiegel Ihn dem Binschlag hangenden In einer holpernen Cabzill in grünen wagh auffgetrucht so mit einen geflochten seidener schnur vnterzogen.

Also Extrahirt aus seinem wahren original durch mich vndereschriebenen geschwornen vndt bei der Koenigl. Regierung alhie zu Luxemburg admitirten offenbahnen Notarien.

Quod attestor, G. Goery, nots. 1676.

Gencalogia agnatorum DD. comitum ab Aldringen.



Wir Richter, Scheffen und magistrat der Königlich Majestät zu Hispanien Hauptstatt Luxemburg Thun Rumbt undt Bezeugen Hiemit vffentlich daß wir Vorgescriebene Genealogias oder geschlechts unterzehlung um Verfaulseten gericht der gebuhr nach fleißig Examinirt und weissen uns durch genugsahme so wol schrift- als mündlichen Weistumb auch nach unserer selbst Eigener wissenschaft Rumbig gemacht worden, daß die in selbiger geschlechts- unterzehlungen Beniente Persohnen in solchen Gradibus wie gesehet denen Herren und Grafen von Aldringen (wegen deren geburth diese statt sich Höchstens zu Verühmen hatt) zu gethan und Bewendbt seindt als haben wir auf Ersuchen und Befürdrung der Bektlebender selbigen geschlechts der Gründlichen wahrheit zu stener gegenwartiges attestatum unter ufftrundung dieser Statt gewöhnliches insiegels und des Stattschreibers unterschriefft mit Theillen und also Befestigen wollen. gegeben zu Luxemburg ahn fünften tag May Jahrs der Gnaden 1675, ware unterschrieben auf Befelch. J. P. Mannart mit paraphe mit dem statt Insigel in rotze Hustien auf gedruckt und mehr unten stunde Pro copiâ authentica. In fidem. J. B. Denis not. 1737 mit pphe.

Pro Copiâ authentica. J. B. Denis not. 1743.

Renseignements généalogiques sur la famille Aldringen.

Les données qui suivent sont tirées d'une attestation du magistrat de la ville de Luxembourg, de 1656; d'une déclaration du même magistrat, en date du 5 mai 1675; d'un arbre généalogique conservé par des membres de la famille Aldringen, qui demeurent en Prusse, et des registres de l'état-civil.

1. Le grand-père de Jean-Marc Aldringen (N^o 8), fondateur des bourses de ce nom, s'appelait Gaspard (acte du notaire Gilles, de Luxembourg, N^o 12 de l'année 1694); on ignore le nom de sa femme, mais on sait positivement qu'il a eu au moins deux fils, savoir:
 1. Léonard Aldringen, marié à Marguerite Klaut (attestation généalogique de 1675) et
 2. Nicolas Aldringen, marié à Anne Niederkorn, aubergiste au Lion d'or à Luxembourg et échevin de cette ville (actes de baptême de la paroisse de St-Nicolas à Luxembourg).*)
 3. Le père de Marguerite Klaut, épouse de Léonard Aldringen, s'appelait Marc Klaut; il avait encore une fille nommée Jeanne Klaut, mariée à François Bircken, de Luxembourg (attestation généalogique de 1675).

*) Les registres aux actes de baptême, de mariage et de décès des anciennes paroisses de la ville de Luxembourg étant très-incomplets, en ce que, de la première moitié du 17^e siècle, il manque bien les trois cinquièmes des années, et que des années qui s'y trouvent plusieurs ne sont pas complètes, il a été impossible de déterminer si les personnes ci-après ne descendent pas encore du grand-père du fondateur, et tantant si elles ne sont pas frères et seur de Léonard et de Nicolas les Aldringen.

a) Jean Aldringen, échevin de la ville de Luxembourg et protonotaire apostolique, marié à Anne Paveyer, dont la fille Madeleine a été baptisée le 4 novembre 1642. En 1661 ce Jean Aldringen était mort, mais sa veuve vivait encore à cette époque.

b) Madeleine Aldringen, mariée le 10 janvier 1649 à Jean Michelbuch, capitaine d'une compagnie de vétérans. (Registres aux actes de mariage de la ville de Luxembourg).

Ceux-ci ont procréé :

1^o Catherine, baptisée le 14 janvier 1650, dont le parrain a été Nicolas Aldringen, aubergiste au Lion d'or;

2^o Jean-Georges, baptisé le 15 avril 1652;

3^o Marie-Sydonie, baptisée le 13 février 1654, mariée à Etienne Jacobs vers 1683;

II. Les époux **Léonard Aldringen** et **Marguerite Klaut** (1)^{**}) ont procréé :

4. **Barbe Aldringen**, mariée à **Evrard Gilles**, marchand et contrôleur des fortifications à Luxembourg, qui avait été marié en premières noces à **Barbe Dommeldingen** (déclaration généalogique de 1656) ;

5. **Anne-Marie Aldringen**, mariée au colonel **baron de Clary**^{**}) en 1634 (même déclaration de 1656 et acte de baptême d'Anne Gilles, du 16 oct. 1657) ;

6. **Jean d'Aldringen**, d'abord domestique de quelques gentilhommes de la Franconie, qu'il accompagna à Paris, ensuite leur secrétaire, après employé dans la chancellerie de l'évêque de Trente ; simple soldat dans l'armée impériale, colonel en 1622, créé baron en 1625, général et feld-maréchal dans l'armée impériale, devenu comte en conformité des lettres patentes de l'empereur Ferdinand II, en date du 6 mai 1632, marié à une dame de la noble famille des **d'Arco**, trouva la mort dans l'Isar le 12 juillet 1634, lors de l'évacuation de la ville de Landshut, en Bavière (déclarations généalogiques de 1656 et 1675) ;

7. **Paul d'Aldringen**, évêque de Tripoli, suffragant de Strasbourg, mort en 1644 (mêmes déclarations généalogiques) ;

8. **Jean-Marc d'Aldringen**, Prince-Evêque de Ségow en Styrie, mort en 1654, a été fondateur des bourses Aldringen (mêmes déclarations généalogiques).

II. **Nicolas Aldringen** et **Anne Niederkorn** (2), de Luxembourg, ont procréé :

9. **Anne-Marie Aldringen**, née le 29 août 1638 ;

10. **Jean Aldringen**, né le 30 juillet 1640, avocat ;

11. **Jean-Mathias Aldringen**, né le 6 juin 1642, avocat au Conseil du roi, syndic de la ville, puis procureur général et enfin conseiller au même conseil, décédé le 30 octobre 1702.

II. **François Bircken** et **Jeanne Klaut** (3), de Luxembourg, ont procréé :

12. **Madeleine Bircken** ;

13. **Anne Bircken** (attestation généalogique de 1675).

III. **Évrard Gilles**^{***}) et **Barbe Aldringen** (4), de Luxembourg, ont procréé :

14. **Jean Gilles**, modo baron d'Aldringen, chanoine de Neuweiler, évêché de Strasbourg (attestation généalogique de 1656) ;

40 *Dominique*, baptisé le 14 octobre 1655, dont le parrain a été *Dominique Aldringen*, frère de la mère.

c) *Dominique Aldringen*, landmaire de Sandweiler, frère de *Madeleine Aldringen*, épouse Michelbuch (voir lettre b ci-dessus).

Dans les registres aux actes de baptême et de mariage de la ville de Luxembourg, on trouve : Le 6 septembre 1661. baptisée *Catherine* fille de *Luc Royer* et de *Catherine Aldringen*, parrain : le sr. *Jean Aldringen*.

Le 12 février 1691 mariés Jean-Louis Parent et Jeanne Royer, fille de Luc Royer, ci-devant capitaine d'infanterie au service d'Espagne, et de *Catherine Aldringen* ; *Jean Aldringen* figure comme parrain de la fille des époux *Royer-Aldringen*, baptisée le 6 septembre 1661.

Catherine Aldringen, épouse *Royer*, peut avoir été une fille de *Nicolas Aldringen* et d'*Anne Niederkorn*, et partant la soeur de *Jean Aldringen*.

Les descendants des époux Parent-Royer ont joui des bourses de la fondation Aldringen.

*) Les chiffres portés entre parenthèses renvoient aux numéros du crayon généalogique.

***) Le 25 janvier 1666 le baron *Hieronyme de Clary* fut créé Comte ; en 1635 les *de Clary* réunirent les armes des Aldringen aux leurs ; le 16 juin 1680 les *de Clary* prirent le nom de *de Clary et d'Aldringen* (arbre généalogique de la famille Aldringen). Les *de Clary-d'Aldringen* ont aujourd'hui le titre de prince, et la ville et seigneurie de Teplitz en Bohême leur appartient.

Anne-Marie Aldringen avait épousé en tres noccs un nommé *Muller* (Almanach de Gothia de 1899).

***) *Evrard Gilles*, marchand et contrôleur des fortifications à Luxembourg, a été marié en premières noccs à *Barbe Dommeldingen* (attestation généalogique de 1656), dont il a eu un fils

15. Anne-Marie Gilles, modo baronne d'Aldringen, mariée au colonel baron de Brisgell (même attestation);
16. Susanne Gilles, modo baronne d'Aldringen, mariée au lieutenant-colonel Stoesz, baron de Kaunitz (même attestation).
- III. Les époux Hiéronyme de Clary et Anne-Marie d'Aldringen (5) ont procréé:
 17. Jean-Georges-Marc de Clary-d'Aldringen.
- III. Les époux Jean Aldringen et Marguerite Jolliot (10), de Luxembourg, ont procréé:
 18. Gertrude Aldringen, née le 2 juin 1672;
 19. Marie-Marguerite Aldringen, née le 9 octobre 1674;
 20. Jean-Pierre Aldringen, né le 13 octobre 1677, landmaire de Kehlen;
 21. Jean-Jacques Aldringen, né le 23 février 1680;
 22. Ludovine-Pétronille Aldringen, née le 22 juillet 1682, mariée le 3 mars 1733 à Nicolas Gerardy, justicier de la ville de Luxembourg, sans postérité;
 23. Éléonore Aldringen, née le 28 mai 1685;
 24. Jean-Martin Aldringen, né le 18 octobre 1689 avocat en 1715.
- III. Les époux Jean-Mathias Aldringen et Catherine Putz (11), de Luxembourg, ont procréé:
 25. André Aldringen, né le 7 septembre 1670;
 26. Jean-Baptiste Aldringen, né le 22 février 1672;
 27. Henri-François Aldringen, né le 25 septembre 1677;
 28. Anne-Elisabeth Aldringen, née le 3 janvier 1680;
 29. Elisabeth-Claire Aldringen, née le 3 mars 1681;
 30. Marie-Anne-Catherine Aldringen, née le 13 mars 1683;
 31. Ludovine-Antoinette Aldringen, née le 3 juin 1686.
- III. Benoît Moreau et Madeleine Birken (12), de Luxembourg, ont procréé:
 32. Marguerite Moreau (attestation généalogique de 1675);
 33. Nicolas Moreau (même attestation).
- III. Nicolas Kayl et Anne Birken (13), de Luxembourg, ont procréé:
 34. Jeanné Kayl (même attestation).
- IV. Jean-Georges-Marc de Clary-d'Aldringen (17) a procréé:
 35. François-Charles de Clary-d'Aldringen, mort le 20 janvier 1751;
 36. Jean-Georges-Raphaël de Clary-d'Aldringen;
 37. François-Wenceslas de Clary-d'Aldringen, né le 8 mars 1706;
 38. Philippe de Clary-d'Aldringen.
- IV. Les époux Jean-Pierre Aldringen et Charlotte Daumer (20), de Luxembourg, ont procréé:

du nom de Jacques Gilles, marié à Barbe Bastendorff (même attestation). Le fils de Jacques Gilles et de Barbe Bastendorff a été marié à Marie-Catherine Neuman (même attestation et actes de baptême de la ville de Luxembourg).

Les époux Mathias-Ernest Gilles et Marie-Catherine Neuman ont procréé :

1. Jean-Mathias Gilles (même attestation);
2. Pierre-Christophe Gilles (même attestation);
3. Anne Gilles, baptisée le 16 octobre 1657, marraine Anne de Clary, née d'Aldringen
4. Susanne Gilles, baptisée en septembre 1659;
5. Odile Gilles, baptisée le 7 décembre 1660;
6. Odile-Thérèse Gilles, baptisée le 23 avril 1670;
7. Marie Gilles, baptisée le 9 septembre 1672. (Pour les quatre derniers, voir les actes de baptême de la ville de Luxembourg).

39. Claudine-Éléonore Aldringen née le 6 novembre 1709, sans postérité;
40. Jean-Martin-Joseph Aldringen, né le 6 octobre 1710 (arbre généalogique de la famille qui demeure en Prusse); il a été marié à Trèves, où il était bourgmestre et membre de la commission des monnaies, ainsi que cela résulte d'un consentement délivré par lui sous la date du 18 septembre 1778, publié p. 16);
41. Claude-François-Joseph Aldringen, né le 6 novembre 1711.
- IV. Les époux Lothaire-Joseph Huart et Éléonore Aldringen (23), mariés à Luxembourg, le 9 juillet 1711, ont procréé:
42. Jean-Frédéric Huart, né le 4 octobre 1712;
43. Jean-Martin-Christophe Huart, né le 22 février 1715;
44. Charles-François Huart, né le 4 novembre 1716;
45. Ludovic-Pétronille Huart, née en 1718;
46. Jacques-Antoine Huart, né le 18 novembre 1720;
47. Marie-Anne-Joséph.-Jeanne-Népomucène Huart, née le 25 mai 1722;
48. Marie-Antoinette Huart, née le 9 juin 1723;
49. Antoinette Huart, née le 25 mai 1725.
- IV. Jean-Baptiste Aldringen (26), marié à Cosne. Il aurait eu deux fils:
50. Philippe Aldringen;
51. Henri Aldringen.
- IV. Les époux Nicolas Moreau et Marie Jacobé (33) ont procréé:
52. Marie Moreau (attestation généalogique de 1675).
- IV. Les époux Laurent Ranson et Jeanne Kayl (34) ont procréé:
53. François-Luc Ranson, bénédictin à Seligenstadt (même attestation);
54. Catherine Ranson.
- V. Jean-Martin-Joseph Aldringen (40) a procréé, suivant l'arbre généalogique de la famille demeurant en Prusse:
55. Pierre-Antoine Aldringen;
56. Christophe Aldringen;
57. Marie-Elisabeth Aldringen;
58. Ludovic-Pétronille Aldringen;
59. Marie-Marguerite Aldringen;
60. Palmace Aldringen.
- V. Claude-François-Joseph Aldringen (41), de Durbuy, a procréé:
61. François-Augustin Aldringen.
- V. Les époux Charles-François Huart et Claire Edmond (44), mariés à Luxembourg, le 4 octobre 1744, ont procréé:
62. Marie-Éléonore-Ludovine Huart, née le 2 mars 1746;
63. Nicolas-Fidèle Huart, né le 15 février 1748;
64. Marie-Antoinette-Appoline Huart, née le 10 février 1750;
65. Ludovine Huart, née le 25 avril 1751;
66. Jean-Baptiste Huart, né le 10 septembre 1753;
67. Lothaire-Frédéric Huart, né le 6 août 1755;
68. Jean-Baptiste-Barthélémy Huart, né le 24 août 1757;
69. Bertrand Huart, né le 24 novembre 1759;
70. Louise-Pétronille-Antoinette Huart, née le 31 août 1761;
71. François-Xavier Huart, né le 17 août 1762;
72. Marie-Joséphine Huart, née le même jour.

- V. Les époux **Bertrand Dujardin** et **Ludovine-Pétronille Huart** (45), de Luxembourg, ont procréé :
- 73. **Lothaire-Georges-Jacques Dujardin**, né le 23 mai 1748;
 - 74. **Louise-Pétronille Dujardin**, née le 19 août 1749;
 - 75. **Lothaire-Georges Dujardin**, né le 29 août 1751;
 - 76. **Marie-Joséphine Dujardin**, née le 15 septembre 1752;
 - 77. **Marie-Élisabeth-Charlotte Dujardin**, née le 2 juillet 1754;
 - 78. **Marie-Éléonore Dujardin**, née le 1^{er} août 1755.
- V. Les époux **Mathias Jonas** et **Marie Moreau** (52) ont procréé :
- 79. **Jeanne Jonas**, mariée à Luxembourg, le 14 janvier 1698, à **Thomas Wathier**, de Malmaison.
- V. Les époux **Jean Gerber** et **Catherine Ranson** (54) ont procréé :
- 80. **Anne-Marie Gerber**, née à Luxembourg le 16 février 1671;
 - 81. **Jean-François Gerber**, né à Luxembourg, le 3 mars 1678.
- VI. **Pierre-Antoine Aldringen** (55) a procréé, suivant l'arbre généalogique de la famille demeurant en Prusse :
- 82. **Georges-Henri Aldringen**.
- VI. Les époux **Jean-Gaspard Willmar***) et **Marie-Élisabeth Aldringen** (57), de Wetteldorf, ont procréé :
- 83. **Ludovine Willmar**;
 - 84. **Christine Willmar**, religieuse;
 - 85. **Jean-Antoine Willmar**, sans postérité;
 - 86. **Ursule Willmar**, née le 27 décembre 1775.
- VI. Les époux **Jacques-François-Xavier Dessulmoustier** et **Marie-Éléonore-Ludovine Huart** (62), de Luxembourg, ont procréé :
- 87. **Rosalie-Ludovine-Xavière-Joséph**, Dessulmoustier, née le 3 avril 1772;
 - 88. **Claire-Marie-Joséphine Dessulmoustier**, née le 6 janvier 1773;
 - 89. **Charles-François-Joseph-Pantaléon Dessulmoustier**, né le 27 juillet 1776;
 - 90. **Marie-Joséphine-Sophie Dessulmoustier**, née le 13 avril 1780.
- VI. Les époux **Jean-Baptiste-Barthélemy Huart** et **Elisabeth-Marguerite Quiriny** (68), mariés à Luxembourg, le 27 août 1786, ont procréé :
- 91. **Charles-Marie-Modeste Huart**, né le 15 mai 1787, décédé jeune;
 - 92. **Éléonore-Joséphine-Agnès Huart**, née le 22 janvier 1789;
 - 93. **Joséphine-Françoise-Priscène Huart**, née le 16 janvier 1790;
 - 94. **Hélène-Léopoldine Huart**, née le 29 mars 1791.
- VI. Les époux **Martin-Vincent Davelain** et **Louise-Pétronille Dujardin** (74), mariés à Luxembourg, le 26 juillet 1767, ont procréé :
- 95. **Marie-Joséphine-Louise Davelain**, née le 23 février 1775.
- VI. Les époux **Pierre Leistenschneider** et **Marie-Joséphine Dujardin** (76), mariés à Luxembourg, le 21 février 1777, ont procréé :
- 96. **Sophie-Louise-Lucie Leistenschneider**, née le 12 août 1778;
 - 97. **Jacques-Marie Leistenschneider**, né le 22 avril 1780;
 - 98. **Marie-Éléonore-Charlotte Leistenschneider**, née le 11 février 1783;
 - 99. **Barbe-Justine Leistenschneider**, née le 12 décembre 1784;
 - 100. **Jacques-Marie-François-Xavier Leistenschneider**, né le 4 déc. 1789.
- VI. Les époux **Pierre Hery** et **Anne-Marie Gerber** (80), mariés à Luxembourg, le 2 novembre 1690, ont procréé :

*) *Jean-Gaspard Willmar* a été marié en secondes noces à *Marie-Marguerite Tandel*; les enfants issus de ce mariage ont droit à la jouissance des bourses *Tandel*.

101. Marie-Catherine, Herry, née le 8 septembre 1691;
- VI. Les époux Jean-François Gerber et Marie-Catherine Holbach (81), mariés à Luxembourg, le 8 août 1706, ont procréé :
102. Benoît-Alexandre-Jean-Joseph Gerber, né le 2 juillet 1708;
103. Marie-Catherine Gerber, née le 7 juin 1709;
104. Catherine Gerber, née le 17 janvier 1712;
105. Anne-Marguerite Gerber, née le 14 août 1715;
106. Antoinette Gerber, née le 22 mai 1718;
- VII. Georges-Henri Aldringen (82), de Trèves a procréé :
107. Gertrude Aldringen;
108. Véronique Aldringen;
109. Amélie Aldringen;
110. Sybille Aldringen;
111. Joseph Aldringen;
112. Philippe-Christophe Aldringen;
113. Françoise Aldringen.
- VII. Les époux Jean-Henri Muller et Ursule Willmar (86), de Prum, mariés, le 5 novembre 1782, ont procréé :
114. Marguerite Muller, née le 2 mai 1785;
115. Henri-Pierre Muller, né le 29 mars 1787;
116. Marlin Muller;
117. Gaspard Muller;
118. Françoise Muller;
119. Charles-Louis Muller;
120. Anne-Marie Muller.
- VII. Les époux Joseph-Marie-François Nicolas et Joséphine-Françoise-Priscène Huart (93), mariés à Luxembourg, le 14 mars 1810, ont procréé :
121. Marie-Elisabeth-Euphrasie Nicolas, née le 14 mars 1812.
- VII. Les époux Remacle Duhattoy et Marie-Joséphine-Louise Davelain (95), de Virton, ont procréé :
122. Louise-Virginie Duhattoy, née le 7 octobre 1798.
- VII. Les époux Dominique de Feller et Marie-Catherine Gerber (103), mariés à Luxembourg, le 30 octobre 1731, ont procréé :
123. Marie-Élise de Feller, née à Luxembourg, le 19 janvier 1733;
124. François-Xavier de Feller, né à Bruxelles, le 18 août 1735, prêtre;
125. Antoine-Xavier de Feller, né à Luxembourg, le 2 décembre 1736.
- VIII. Les époux Gilles-François-Joseph Gilson et Gertrude Aldringen (107), de Baelen (Liège), ont procréé :
126. Amélie Gilson, née le 8 novembre 1817.
- VIII. Les époux Paquin et Véronique Aldringen (108) ont procréé :
127. Françoise Paquin, épouse Philipps, professeur.
- VIII. Les époux Englert et Sybille Aldringen (110), de Trèves, ont procréé :
128. Jeanne-Françoise-Caroline-Sybille Englert, née le 23 déc. 1814;
129. Sybille Englert, née le 11 avril 1817, célibataire.
- VIII. Joseph Aldringen (111), de Trèves, a procréé :
130. Antoine Aldringen, né le 11 juillet 1809, sans postérité.
- VIII. Philippe-Christophe Aldringen (112), de Trèves, a procréé :
131. Eléonore Aldringen, née à Birckenfeld, le 3 juillet 1814;
132. Augustine Aldringen, née le 20 septembre 1818;

133. Amélie Aldringen, née le 10 janvier 1825, célibataire;
134. Edmond-Joseph Aldringen, né le 16 décembre 1826;
135. Eulalie Aldringen.
- VIII. Les époux **Engelmann** et **Françoise Aldringen** (113), ont procréé:
136. Amélie Engelmann.
- VIII. Les époux **Charles-Gaspard Schilly** et **Marguerite Muller** (114), mariés à Prum, le 22 février 1805, ont procréé:
137. Charles Schilly, sans postérité;
138. Maurice Schilly, sans postérité;
139. Léon-Venceslas Schilly, né le 28 septembre 1808;
140. Victor Schilly, né le 7 septembre 1811, célibataire;
141. François Schilly, né le 2 septembre 1812.
- VIII. **Henri-Pierre Muller** et **Marie-Gertrude de Govaerts** (115) ont procréé:
142. Thérèse Muller, née à Cologne, le 23 avril 1822;
143. Lina Muller, née à Cologne, le 26 septembre 1823;
144. Otton Muller, né à Cologne, le 12 février 1825;
145. Guillaume Muller, né à Cologne, le 8 juin 1828, sans postérité;
146. Frédéric Muller, né à Cologne, le 27 janvier 1830, célibataire;
147. Jean-Joseph-Guill.-Hubert Muller, né à Cologne, le 5 déc. 1831;
148. Christine Muller, née à Bonn, le 24 février 1834.
- VIII. **Maurice Reuland** et **Anne-Marie Muller** (120), de Prum, ont procréé:
149. Conrad Reuland, né le 3 août 1804;
150. Élisabeth Reuland, née en 1806;
151. Jean-Pierre Reuland, né le 13 mars 1808;
152. Catherine Reuland, sans postérité;
153. Joseph Reuland, sans postérité;
154. Louise Reuland;
155. Pierre-Joseph-Henri Reuland, né le 27 février 1820;
156. Jacques Reuland, né le 2 janvier 1823;
157. Henri Reuland, né le 13 mars 1826;
158. Charles Reuland, né le même jour.
- VIII. Les époux **Bernard-Guillaume Depouques** et **Louise-Virginie Duhattoy** (122), mariés à Virton, le 6 septembre 1817, ont procréé:
159. Louise-Léopoldine-Reine Depouques, née à Ste-Cécile, le 11 janvier 1821;
160. Léopold Depouques, né à Ste-Cécile, le 25 septembre 1830;
161. Alexandre-Jean-Baptiste Depouques, né à Gérouville, le 26 déc. 1833.
- IX. Les époux **Michel-Joseph Charpentier** et **Amélie Gilson** (126), mariés à Baelen, le 20 novembre 1838, ont procréé:
162. Armand-Joseph Charpentier, né le 25 avril 1840;
163. Laure-Joséphine Charpentier, née le 31 janvier 1842.
- IX. **Maximilien-Auguste-André Emans** et **Jeanne-Françoise-Caroline-Sybill Englert** (128), mariés à Trèves, le 22 juin 1840, ont procréé:
164. Walburge-Françoise-Jeanne Emans, née le 10 mai 1841;
165. François-Joseph Emans, né le 15 août 1842;
166. Otton-Edouard-Balthasar Emans, né le 2 octobre 1843;
167. Maximilien-Ernest Emans, né le 4 juin 1845;
168. Charles-Louis-Auguste Emans, né le 16 juin 1846.

- IX. Les époux **Herman-Joseph Zweiffel** et **Eléonore Aldringen** (131), mariés à Trèves, le 22 avril 1841, ont procréé :
- 169. Marie Zweiffel ;
 - 170. Jeanne Zweiffel ;
 - 171. Jacob Zweiffel ;
 - 172. Thérèse Zweiffel ;
 - 173. Sophie Zweiffel ;
 - 174. Ferdinand Zweiffel ;
 - 175. Auguste Zweiffel ;
 - 176. Émilie Zweiffel.
- IX. Les époux **Henri Funcké** et **Augustine Aldringen** (132), mariés à Trèves, le 6 mai 1840, ont procréé :
- 177. Edmond Funcké.
- IX. Les époux **Edmond-Joseph Aldringen** et **Emilie Herberz** (134), de Wittlich, mariés à Nerdingen, le 23 septembre 1856, ont procréé :
- 178. Marie Aldringen, née le 25 mars 1858 ;
 - 179. Pauline Aldringen, née le 15 juillet 1860 ;
 - 180. Elisabeth Aldringen, née le 3 février 1862 ;
 - 181. Berthe Aldringen, née le 8 juin 1863 ;
 - 182. Frédéric Aldringen, né le 29 novembre 1864 ;
 - 183. Anne Aldringen, née le 12 juin 1867.
- IX. Les époux **Joseph Funcké** et **Eulalie Aldringen** (135) ont procréé :
- 184. Marie Funcké ;
 - 185. Emma Funcké ;
 - 186. Ernest Funcké ;
 - 187. Pauline Funcké.
- IX. Les époux **Kostenoble** et **Amélie Engelmann** (136) ont procréé :
- 188. Louise Kostenoble ;
 - 189. Julie Kostenoble ;
 - 190. Alfred Kostenoble.
- IX. Les époux **Léon-Venceslas Schilly** et **Marie-Madeleine-Marguerite Bechell** (139), de Wallerfangen, mariés à Trèves, le 12 mai 1841, ont procréé :
- 191. Marie Schilly, née le 7 mars 1842, décédée en 1871 ;
 - 192. Léonie Schilly, née le 22 déc. 1843, épouse **Schutz**, de Leipzig.
- IX. Les époux **François Schilly** et **Elisabeth Cornélius** (141), mariés à Mayence, le 29 avril 1844, ont procréé :
- 193. Françoise Schilly, née à Lahnthal, le 14 février 1851 ;
 - 194. Léon Schilly, né à Bernardshütte, le 21 septembre 1855.
- IX. Les époux **Charles Schneider** et **Thérèse Muller** (142), de Kerpen, mariés à Bonn, le 29 novembre 1852, ont procréé :
- 195. Henri Schneider, né le 21 juillet 1853 ;
 - 196. Otton Schneider, né le 15 juillet 1856 ;
 - 197. Cunibert Schneider, né le 21 juillet 1857 ;
 - 198. Guillaume Schneider, né le 10 janvier 1859 ;
 - 199. Frédéric Schneider, né le 30 juillet 1860 ;
 - 200. Claire Schneider, née le 14 mai 1863.
- IX. Les époux **Cunibert-Joseph Schmitz** et **Lina Muller** (143), mariés à Bonn, le 8 août 1849, ont procréé :
- 201. Henri Schmitz, né à Enderich, le 28 septembre 1850 ;

202. Thérèse Schmitz, née à Enderich, le 6 décembre 1851;
203. Frédéric Schmitz, né à Bonn, le 24 juin 1853;
204. Rodolphe Schmitz, né à Bonn, le 4 décembre 1854;
205. Guillaume Schmitz, né à Bonn, le 15 février 1856;
206. Joseph Schmitz, né à Bonn, le 5 janvier 1859.
- IX. Les époux Otton Muller et Aloyse-Marguerite Weidner (144), mariés à Mehlen, le 11 février 1858, ont procréé:
207. Henri Muller, né le 17 mars 1858;
208. Frédéric Muller, né le 18 juin 1859;
209. Anne-Marie Muller, née le 4 mars 1861;
210. Christine Muller, née le 28 septembre 1866;
211. Thérèse Muller, née le 25 mars 1869.
- IX. Les époux Jean-Joseph-Guillaume-Hubert Muller et Anne-Marguerite Weber (147), mariés à Mengersich, le 16 mai 1868, ont procréé:
212. Cécile Muller, née à Bornheim, le 4 juillet 1869;
213. Joseph Muller, né à Bornheim, le 4 octobre 1870;
214. Ursule Muller, née à Bornheim, le 19 février 1873.
- IX. Les époux Henri-Joseph Laurentz et Christine Muller (148), de Lindweiler, mariés à Bonn, le 14 janvier 1856, ont procréé:
215. Marie-Catherine Laurentz, née le 5 mai 1856;
216. Pierre-Henri Laurentz, né le 3 septembre 1857.
- IX. Conrad Reuland et Anne-Marie Feilen (149), de Schweich, ont procréé
217. Maurice Reuland, né le 4 décembre 1841;
218. Joseph-Victor Reuland, né le 22 juillet 1844;
219. Nicolas-Henri Reuland, né le 22 novembre 1849;
220. Conrad Reuland, né le 9 novembre 1851;
221. Charles-Henri-Jacques Reuland, né le 28 août 1855.
- IX. Les époux Henri Floehr et Elisabeth Reuland (150), mariés à Duren, le 2 octobre 1829, ont procréé:
222. Pierre Floehr, né le 5 juillet 1830;
223. Maurice Floehr, né le 14 novembre 1831;
224. Joséphine Floehr, née en 1832;
225. Françoise Floehr, née le 14 décembre 1834.
- IX. Les époux Jean-Pierre Reuland et Anne-Marie Kremer (151), de Prum mariés à Blankenheim, le 8 juin 1833, ont procréé:
226. Christine Reuland, épouse Schœnfeld, de Waxweiler;
227. Jean-Conrad-Hubert Reuland, né le 10 novembre 1842.
- IX. Les époux Jean-Pierre Reuland et Jeanne-Elisabeth Hisgen (151), de Prum mariés à Kilbourg, le 19 janvier 1854, ont procréé:
228. Hubertine-Jeanne-Elisabeth Reuland, née le 11 novembre 1855.
- IX. Robert Bruck et Louise Reuland (154), de Prum, ont procréé:
229. Anne-Marie-Françoise Bruck, née le 19 octobre 1854;
230. Catherine-Elisabeth Bruck, née le 15 février 1856;
231. Jean-Conrad Bruck, né le 19 août 1857;
232. Anne-Marie-Henriette Bruck, née le 31 octobre 1859.
- IX. Les époux Jacques Reuland et Elise Frings (156), de Prum, mariés Adenau, le 7 septembre 1852, ont procréé:
233. Jean-Maurice Reuland, né le 21 mai 1855;
234. Louis-Charles Reuland, né le 1er mai 1856;
235. Barbe Reuland, née le 24 janvier 1858;

236. Joseph Reuland, né le 27. novembre 1859;
237. Conrad Reuland, né le 26 mars 1862;
238. Gertrude Reuland, née le 3 septembre 1864;
239. Catherine Reuland, née le 23 octobre 1866;
240. Nicolas Reuland, né le 3 octobre 1869;
241. Marie-Catherine Reuland, née le 23 octobre 1872.

- IX. Les époux Charles Reuland et Anne-Amélie-Ursule Budinger (158), de Blankenheim, mariés à Daun, le 19 mars 1857, ont procréé:
242. Elisabeth-Marie-Thérèse Reuland, née le 10 octobre 1860;
243. Joseph-Jules Reuland, né le 15 octobre 1862;
244. Catherine-Véronique Reuland, née le 6 juin 1864;
245. Théophile-Jean Reuland, né le 13 avril 1866;
246. Hélène-Clémentine Reuland, née le 11 février 1869.

- IX. Les époux Léopold Depouques et Adelaïde-Caroline Blavier (160), de Ste-Cécile, mariés à Florenville en 1851, ont procréé:

247. Marie-Mélanie-Lucie Depouques, née le 29 octobre 1853;
248. Thérèse-Eugénie Depouques, née le 26 décembre 1854;
249. Joseph-Amédée-Edmond Depouques, né le 5 mai 1856;
250. Reine-Pauline Depouques, née le 6 décembre 1857;
251. Charles-Louis Depouques, né le 11 mai 1859;
252. Paul-Célestin-Édouard Depouques, né le 3 mai 1861;
253. Lucie-Caroline-Aline Depouques, née le 18 décembre 1862;
254. Louis-Eugène-Gustave Depouques, né le 28 mars 1866.

- X. Charles-Joseph-Chrétien Giebe-Richter et Elisabeth-Marie-Thérèse Reuland (242), de Grosswernig, mariés à Blankenheim, le 2 oct. 1883, ont procréé:

255. Etienne-Charles-Henri Giebe-Richter, né le 24 août 1884;
256. Anne-Marie-Constantine Giebe-Richter, née le 26 avril 1886;
257. Joséphine-Catherine Giebe-Richter, née le 11 septembre 1887;
258. Thérèse-Joséphine Giebe-Richter, née le 19 janvier 1890;
259. Chrétien-Guillaume Giebe-Richter, né le 12 janvier 1893.

- X. Nicolas-Guillaume-Emile Schlags et Catherine-Véronique Reuland (244), de Hillesheim, mariés à Blankenheim, le 3 février 1893, ont procréé:

260. Carola-Marie Schlags, née le 22 août 1895;
261. Joseph-Marie-Martin Schlags, né le 7 juillet 1897;
262. Jacques-Emile Schlags, né le 8 septembre 1898;
263. Marguerite-Marie-Claire Schlags, née le 16 septembre 1901;
264. Théophile-Guillaume-Herbert Schlags, né le 18 mai 1903.

- X. Les époux Joseph-Amédée-Edmond Depouques et Adèle Choisel (249), mariés à Moyeuvre-Grande, le 3 juillet 1883, ont procréé:

265. René-Léopold-Joseph Depouques, né le 21 mai 1884;
266. Fernand-Marie-Charles Depouques, né le 16 août 1886.

Indication nominative des étudiants qui, en qualité de membres de la famille, ont joui d'une bourse Aldringen.

1. Claude-François-Joseph Aldringen (41), a joui d'une bourse Aldringen en vertu d'une ordonnance du Conseil provincial, du 31 mai 1723.
2. Philippe Aldringen¹⁾ (50), a joui d'une bourse Aldringen depuis 1743.

1) Le 13 mai 1743, Jean-François Gerber, steurmeyer et clerc-juré à Luxembourg, et Jean-Joseph Golenveaux, au nom de son épouse, ont déclaré consentir à ce que le fils de Jean-Baptiste Aldringen soit admis au séminaire des écoliers comme boursier Aldringen.

3. *Henri Aldringen* (51), a joui d'une bourse Aldringen en vertu d'une ordonnance du Conseil provincial, du 10 avril 1747.
4. *Evrard Aldringen*, de Durbuy, depuis le mois d'octobre 1756.
5. *François-Augustin Aldringen*¹⁾ (61), pendant les deux et demi derniers mois de 1760 à 1761 et pendant une partie de l'année scolaire 1761 à 1726.
6. *Charles-Louis Aldringen*, frère du n° 4, a joui d'une bourse Aldringen depuis 1761 jusqu'à la fin de février 1762.
7. *Pierre Parent* a cessé de jouir d'une bourse Aldringen à la fin de l'année scolaire 1756 à 1757.
8. *Henri Collignon*, fils de J.-Pierre Collignon,²⁾ receveur de l'État ecclésiastique, substitut-greffier du Conseil provincial et notaire à Luxembourg, et de Marguerite Scheffer, a joui d'une bourse Aldringen pendant 1757 à 1758.
9. *Joseph Collignon*, frère du précédent, depuis le mois d'octobre 1758.
10. *Jean-Antoine Willmar* (85), depuis le 25 mai 1767.
11. *Jean-Georges Willmar*³⁾ fils de Gaspard Willmar et de Marie-Marguerite Tandel, a obtenu la jouissance d'une bourse Aldringen au commencement de l'année scolaire 1772 à 1773 et en a joui jusqu'à la fin de septembre 1778, époque à laquelle son frère François-Joseph en a eu la jouissance.
12. *Augustin Mersch*, de Durbuy, depuis le 4 juillet 1785.
13. *Jacques-Marie Leistenschneider* (97), depuis le 14 avril 1791.
14. *Jacques-Marie-François-Xavier Leistenschneider* (100), a été admis boursier Aldringen par arrêté du 28 messidor an VI.
15. *Victor Schilly* (140), a joui d'une bourse Aldringen depuis le 1^{er} avril 1826.
16. *Pierre-Joseph-Henri Reulaud* (155), depuis le 1^{er} octobre 1834.
17. *Charles Reulaud* (158), depuis le 1^{er} octobre 1840.
18. *Léopold Depouques* (160), depuis le 1^{er} octobre 1842.
19. *Jean-Joseph-Guillaume-Hubert Muller* (147), depuis le 1^{er} octobre 1843.
20. *Alexandre-Jean-Baptiste Depouques* (161), depuis le 1^{er} octobre 1846.
21. *Jean-Conrad-Hubert Reulaud* (227), depuis le 1^{er} octobre 1854.
22. *Joseph-Victor Reulaud* (218), depuis le 1^{er} octobre 1856.
23. *René-Léopold-Joseph Depouques* (265), depuis le 1^{er} octobre 1897.
24. *Fernand-Marie-Charles Depouques* (266), depuis le 1^{er} octobre 1899.

1) Suivant acte reçu Brincour, notaire à Luxembourg, en date du 2 juillet 1761, *Pierre Parent*, théologien, a déclaré ne plus s'opposer à ce que *François-Augustin Aldringen* soit admis au séminaire des écoliers comme boursier Aldringen. Il résulte de cet acte que *François-Augustin Aldringen* était le fils de *Claude Aldringen* de Durbuy.

2) Dans un acte reçu le 21 septembre 1757 par le notaire J.-O. Schwab de Luxembourg, *Jean-Louis Parent*, théologien émérite, et *Pierre Parent*, théologien, déclarent que feu *Jean-Pierre Collignon*, père de *Henri* et de *Joseph* les *Collignon*, et époux de *Marguerite Scheffer*, a été leur parent, et que cette affinité avec les *Collignon* provient de leur grand'mère. Sur cette déclaration les fils *Collignon* ont été admis comme boursiers Aldringen.

3) *François-Joseph Willmar* paraît avoir été admis à la jouissance d'une bourse Aldringen sur la déclaration suivante: „Unterschiedener Rücksichtswandte von der Aldringischen fundation in dem Königl. Collegio zu Luxemburg bewilligen, daß anstatt unseres aus Löwen abgehenden „Deitern Johan Joseph Willmar sein Bruder Franz Joseph Willmar die burse genießen möge.“

„Erlr, den 18. September 1778.“

„(ges) J. M. J. Aldringen,

„Bürgermeister der Stadt Erlr und Churfürstlich teilschden Mäny-Commissar.“

Gaspard Willmar, de Wetteldorf, était marié en premières noces à *Marie-Elisabeth Aldringen*; les enfants issus de ce mariage avaient droit à la jouissance de la bourse Aldringen.